



CHAMPIONNAT DE FRANCE UNSS DE TIR SPORTIF 20 – 21 mai 2014

Comment participer à ce championnat ?

- Etre licenciés UNSS
- Former une équipe (mixte ou non) de deux tireurs d'un même établissement
- Toute l'équipe concourra dans la même discipline : 10m (debout) carabine ou pistolet
- Toute équipe devra être obligatoirement accompagnée par un jeun officiel de niveau académique (il pourra être d'un autre établissement)

Important :

Le service régional UNSS de votre Académie pourra organiser, selon le nombre d'Associations sportives participantes, un championnat d'académie .Ce championnat désignera l'équipe vainqueur dans chaque discipline et catégorie.

Les engagements aux championnats de France, devront impérativement être faits avant la date butoir du 2 avril 2014 par votre professeur d'EPS

Deux niveaux de compétition :

- **Un championnat de France UNSS par équipe d'établissement** : réservé aux non licenciés FFT – Ff pentathlon et FF biathlon (30 coups en 1h)
- **Un championnat de France UNSS excellence par équipe d'établissement** : réservé aux licenciés FFT (règlement FFTir 2013).
- **Un championnat de France UNSS handisport : open** (adaptation des règles selon le degré du handicap)

Deux catégories d'âge

- Collèges
- Lycées

Deux disciplines 10 m :

- Carabine
- Pistolet

Une journée de compétition :

Le 21 mai 2014 au stand de tir de l'Amitié de Lingolsheim - Académie de Strasbourg

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter :

Catherine SCHUBNEL

Directrice du service départemental

UNSS du Haut-Rhin

Courriel : sd068@unss.org

Téléphone : 03 89 24 49 32

Jérôme BROUSSIER délégué technique

Directeur du service départemental

UNSS du Doubs sud

Courriel : sd25s@unss.org

Tél 03.81.80.61.94

Autres renseignements disponibles sur le site FFTir